

# Gamme ADRESSE



GENERALITES	3
EVOLUTIONS EN TERMES DE CONTENU	4
EVOLUTIONS EN TERMES DE STRUCTURE	5
CLASSE ADRESSE	5
L'attribut COMPL	5
L'attribut ALIAS	5
L'attribut NOM_LD	5
L'attribut TYP_LOC	5
L'attribut ORIGIN_ADR	6
CLASSES ROUTE_ADRESSE ET ROUTE_ADRESSE_NOMMEE	6
<ul> <li>Les attributs ALIAS_G et ALIAS_D</li> </ul>	6
Les attributs CODEPOST_G et CODEPOST_D	6
• Les attributs NOM_RUE_G et NOM_RUE_D	6
TRAITEMENT DES DOUBLONS	7
TRAITEMENT DED DOUDLUND	•• /

## **Généralités**

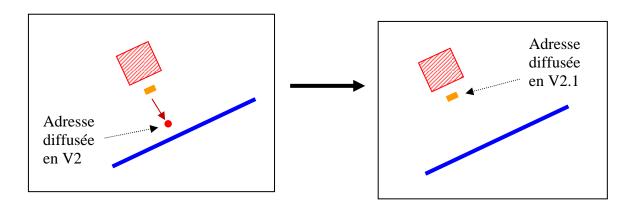
En 2011, la composante adresse du RGE<sup>®</sup> évolue en termes de structure et de contenu. Cette évolution s'inscrit dans une optique de satisfaction client et vise à simplifier l'utilisation des bases de données adresse de l'IGN, tout en améliorant le niveau d'exigence de leurs contenus.

Ce document présente l'ensemble de ces évolutions, permettant ainsi à l'utilisateur de préparer et mettre à jour ses applications afin d'accueillir cette nouvelle version.

Ce document ne décrit pas les contenus des produits en nouvelle version : se reporter pour cela aux descriptifs de produits.

## Evolutions en termes de contenu

• Les ponctuels adresses obtenus par projection le long d'un tronçon de route d'une plaque adresse en version précédente, ne sont maintenant plus projetés. Ils ont donc pour coordonnées, les coordonnées de la plaque adresse délivrées par les partenaires.



- Des informations provenant de La Poste sur le détail des adresses dans les ensembles d'immeubles (entrée de la résidence, détails des bâtiments), viennent enrichir la sémantique des ponctuels adresses.
- Des noms de voies synonymes (ou alias), provenant de dénominations anciennes, de noms d'usage local ou en langue régionale, peuvent être renseignés au niveau des ponctuels adresses. Ces informations sont fournies à l'IGN par La Poste, sauf les noms en langue régionale qui sont collectés sur le terrain ou fournis par d'autres partenaires.
- Les numéros fictifs ou en attente de numérotation (anciennement supérieurs à 5000 pour la numérotation interne DGFIP) n'apparaissent plus dans la description du ponctuel adresse.
- Dans les lieux-dits habités les adresses sans numérotation ou en attente de numérotation ne sont plus « empilées » sur l'objet ponctuel lieu-dit habité : un seul ponctuel adresse est représenté, superposé au ponctuel lieu-dit habité.

  Les adresses possédant une numérotation resteront « empilées » comme précédemment.
- Les ponctuels adresses sont positionnés avec un décalage de 4,5 mètres par rapport à l'axe de la voie (et non plus 1 m).

## **Evolutions en termes de structure**

Le produit BD ADRESSE<sup>®</sup> V2.1 est concerné par l'ensemble des évolutions décrites ci-dessous. Le produit POINT ADRESSE<sup>®</sup> V2.1 n'est concerné que par les évolutions concernant la classe ADRESSE. Le produit ROUTE ADRESSE<sup>®</sup> V2.1 n'est concerné que par les évolutions concernant les classes ROUTE ADRESSE et ROUTE ADRESSE NOMMEE.

#### Classe ADRESSE

#### Trois attributs sont créés :

#### L'attribut COMPL

Il permet de préciser l'adresse dans les habitats collectifs.

Exemples: ENTREE 03, ENTREE A, BATIMENT D, BATIMENT C1, etc. Cette valeur est issue d'un fichier délivré par La Poste (HEXALIGNE3).

L'adresse peut désormais être décrite de la façon suivante :

NUMERO: 23

NOM VOIE: R GEORGES CLEMENCEAU

COMPL: ENTREE 03

#### L'attribut ALIAS

Ce nouvel attribut de type caractères renseigne sur une dénomination ancienne de la voie, un nom de la voie en langue régionale, une voie communale, ou un nom du lieu-dit relatif à l'adresse en usage local.

#### L'attribut NOM LD

Ce nouvel attribut de type caractères donne le nom de l'éventuel lieu-dit auquel appartient l'adresse.

Par exemple, si l'adresse est décrite sous la forme 'La Coste, 09300 L'AIGUILLON', l'attribut NOM\_LD est rempli avec la valeur LA COSTE; l'attribut NOM\_VOIE est vide.

#### Deux attributs sont modifiés :

#### L'attribut TYP LOC

Cet attribut précise le type de positionnement du ponctuel portant l'adresse.

Il comporte une nouvelle valeur : Entrée.

Lorsque qu'il est possible de préciser l'entrée d'un bâtiment dans un ensemble d'immeubles, l'adresse est positionnée à cette entrée. L'attribut TYP\_LOC ne sera rempli avec cette valeur que lorsque ces adresses seront réellement positionnées à l'entrée des bâtiments.

Deux valeurs changent de nom :

**Projection plaque** se nomme désormais **Plaque adresse**. **Projection centroïde** se nomme désormais **Projection**.

#### L'attribut ORIGIN\_ADR

Cet attribut se nomme à présent **METHODE** et comporte trois nouvelles valeurs : **Calcul**, **Terrain**, **Prélocalisé**.

METHODE	Signification
Calcul	Les adresses sont positionnées par jointure entre le fichier FPB (Fichier des Propriétés Bâties de la DGFiP) et à partir de la géométrie de la BD PARCELLAIRE <sup>®</sup> .  Lorsqu'il est impossible de faire un lien entre FPB et BD PARCELLAIRE <sup>®</sup> , les adresses sont positionnées avec la géométrie BD PARCELLAIRE <sup>®</sup> et la sémantique déduite par proximité à une voie.
Terrain	Les adresses sont positionnées à partir de levés terrain.
Prélocalisé	Les adresses sont fournies par un partenaire avec leur géolocalisation.

#### Classes ROUTE ADRESSE et ROUTE ADRESSE NOMMEE

#### Quatre attributs sont créés :

#### Les attributs ALIAS\_G et ALIAS\_D

Ces nouveaux attributs de type caractères renseignent sur une dénomination ancienne de la voie du côté gauche (respectivement droit), un nom de la voie en langue régionale, une dénomination de voie communale, etc.

#### Les attributs CODEPOST\_G et CODEPOST\_D

Ces nouveaux attributs de type caractères délivrent le code postal de la commune à gauche et à droite du tronçon, par rapport à son sens de numérisation.

#### Deux attributs sont modifiés :

#### Les attributs NOM\_RUE\_G et NOM\_RUE\_D

Ces attributs se nomment désormais respectivement : **NOM\_VOIE\_G** et **NOM\_VOIE\_D**.

## **Traitement des doublons**

La majorité des doublons (soit un ensemble d'adresses comportant des attributs identiques tels que le numéro, l'indice de répétition, le nom de rue et le code INSEE communal, parfois leurs coordonnées) a été identifiée et retirée de la base de données. Pour chaque doublon, seule l'adresse réunissant les critères les plus favorables a été conservée.

Trois critères de sélection ont été pris en compte pour repérer ces doublons. Par ordre de priorité :

- La provenance (voir attribut METHODE : coordonnées fournies par le partenaire, mesurées, ou calculées),
- Le type de localisation,
- L'historique dans la base.